CONDITIONS DU JOURNAL

L'ABONNEMENT EST PAYABLE D'AVANCE

Edition quotidienne (par an) $4.00
Edition hebdomadaire " 1.00

Les annonces sont insérées aux taux suivants :—

Par ligne 1ère insertion..... 0 10
" Chaque insertion subséquente 0 05
" Trois insertions par semaine.. 0 06
" Deux " " " 0 07
" Une " " " 0 08

Conditions spéciales pour annonces à longs termes

Réclames: 10 centins par ligne chaque insertion

LUNDI 1 AVRIL 1889

Le *Mail* formule son nouveau programme en ces termes :

"Plutôt que de se reconnaître battu, ce qui équivaudra t à cesser d'être un peuple libre, Ontario est prêt à réclamer la révision de la constitution, *dût la ruine de la confédération en résulter*.

Les votes donnés en faveur de la motion O'Brien se répartissent comme suit :

	Conservateurs	Libéraux
Ontario.....	8	4
Québec.....	...	1
Provinces maritimes..	...	...
Manitoba.....	...	...
Territoires du N-O ...	...	...
Colombie anglaise.....	...	...

Sur les seize orangistes qui font partie de la chambre des communes cinq d'entre eux seulement ont voté pour la motion O'Brien.

Le *Mail* se trompe à l'égard du *Canada*, quand il dit que nous avons attribué le vote des libéraux à la nécessité où ils se trouvaient de soutenir M. Mercier.

Le *Canada* n'a jamais dit ni pensé rien de pareil.

Si une fraction des libéraux anglais ont obéi à un calcul, ce calcul a consisté à reconnaître que le parti libéral ne pouvait s'exposer à s'aliéner le vote catholique de la province de Québec, sans se ruiner lui-même. C'est dans ce fait que réside l'importance de la victoire qui vient d'être remportée contre le fanatisme.

Le comité des chemins de fer du Conseil Privé vient d'être réorganisé et se composera désormais, outre le ministre des chemins de fer et le ministre de la justice, de Sir John A Macdonald Sir Hector Langevin, Sir A. P. Caron et l'Hon John Carling.

Le premier ministre et le ministre de la milice sont les nouveaux membres du comité réorganisé.

Le *World* dit qu'aucun membre de la chambre des communes ne peut rivaliser comme *debater* avec Sir John Thompson ; et il remarque à ce sujet que la plupart de nos hommes d'état les plus distingués nous viennent des province maritimes.

Un protestant de Coaticooke écrit à la *Gazette* que M. Colby a eu pleinement raison de déclarer que la minorité protestante était libéralement traitée dans la province de Québec et que la protestation des ultra protestants de Montréal contre son discours est sans valeur.

Il dit à ce sujet, que l'union de l'église catholique et de l'état a toujours été reconnue dans la province de Québec et que le bill des Jésuites n'a rien qui soit en désaccord avec la législation ayant existé de tout temps dans cette province. Que les protestants désapprouvent en principe cette législation, cela est vrai, mais cela ne prouve pas qu'il se soit passé rien de nouveau, vu que personne dans Québec ait songé à porter atteints aux droits de la minorité.

Le *Mail* cite le discours de M. Colby parmi ceux qui ont le plus influé sur le vote contre le désaveu du bill des Jésuites.

C'est sur le papier et non sur les fariines, comme nous avait fait dire une dépêche télégraphique inexacte, qu'il s'est créé en Angleterre un *combine* dont l'opinion publique est vivement émue.

Le Sénat a rejeté le bill voté par la chambre des communes qui autorisait les navires étrangers à porter secours aux navires désemparés dans les eaux canadiennes.

Le rapport des mines pour l'année finissant le 31 décembre 1888, indique que le rendement du charbon dans la Nouvelle-Ecosse a été l'année dernière de 1,776,128 tonnes contre 1,670,838 l'année précédente ; on a extrait 29, 808 tonnes de coke, contre 28,748 l'année antérieure.

Ce rapport démontre aussi qu'en 1888 il n'est vendu 1,575,692 tonnes de charbon, contre 1,519,684 en 1887. Dans la Nouvelle Ecosse, la consommation a été de 509,905 tonnes ; l'année précédente, elle avait été de 465,464. La province de Québec en a acheté 678.321 tonnes, contre 650,858 en 1887 et 538, 672 en 1886. La vente aux Etats-Unis a été de 30,198 tonnes ; en 1887 la consommation s'était élevée à 73,360 tonnes. Il est bon de remarquer que depuis vingt ans environ nos ventes de charbon aux Etats-Unis ont continuellement diminué

C'est par une erreur difficile à expliquer que le télégraphe de la presse associée, nous avait annoncé, il y a quelques jours, la mort de M. Hébrard, sénateur français, directeur du *Temps*, et président du conseil général de la Haute-Garonne.

La perte que le *Temps* a faite, à la date dont nous parlons, n'est pas celle de son directeur, mais celle de M. Edmond Schérer, sénateur et littérateur éminent qui est décédé, le 16 mars dernier, dans sa soixante-quatorzième année, après avoir appartenu pendant vingt-huit ans à la rédaction du *Temps* comme critique littéraire et collaborateur politique.

Vingt-cinq ans de vie ministérielle

Vingt-cinq ans de vie ministérielle ! *Grandisævi spacium !* Que d'événements se sont accomplis, auxquels Sir Hector Langevin a pris une part prépondérante, pendant ce quart de siècle qui s'est écoulé depuis qu'il a été appelé pour la première fois à siéger dans les conseils de la Couronne, et au bout duquel nous le retrouvons au poste qu'il a presque constamment occupé depuis le premier jour, toujours jeune de ressources et d'activité d'esprit, toujours robuste, toujours vaillant, toujours prêt à se dévouer à son parti et au bien public.

D'abord les luttes entre le Haut et le Bas Canada, dans lesquelles Brown donnait le premier exemple de l'appel aux querelles de races ; puis la mémorable époque de la Confédération, dans laquelle Sir Hector Langevin a joué, comme second de Cartier, un rôle considérable à Charlottetown, à Québec et à Londres ; puis l'annexion de la Colombie Anglaise, qui a complété d'un bout à l'autre le territoire de l'Amérique Britannique du Nord et où Sir Hector Langevin devait être envoyé le premier en mission pour s'enquérir des besoins du pays et du travail à accomplir en vue de la construction du Pacifique ; puis l'œuvre plus lente, mais non moins glorieuse, de l'organisation et de l'administration de la Confédération, œuvre dans laquelle on peut dire que Sir Hector Langevin a eu, pendant les quatorze années qu'il a passées au ministère des Travaux Publics, la part la plus considérable, la plus laborieuse et la plus féconde. Cent-soixante millions dépensés en vingt années en travaux qui ont enrichi le pays, l'organisation des lignes télégraphiques et des phares, l'amélioration des ports, indiquent assez le chemin parcouru pendant la durée de ce ministère presque constamment soumis à une même pensée directrice.

Il est diverses classes d'hommes politiques. Il en est, dont le génie heureux et facile s'impose du premier coup pour la première place, dont la politique est l'élément naturel et qui ont en eux un je ne sais quoi, qui les destine au commandement. Tel a été Cartier, dans la province de Québec, tel a été par dessus tout Sir John A. Macdonald, dont le nom est devenu inséparable de l'histoire même du Canada et qui a fourni, comme fondateur d'une politique et comme créateur d'une grande nation, l'une des plus étonnantes carrières qui aient jamais été enregistrées dans aucun pays.

A côté de ces natures privilégiées et primesautières, il en est d'autres plus modestes et plus lentes à se révéler toutes entières, dont la valeur est faite de solidité, d'assiduité, de travail, d'invariable dévouement au devoir. Que ces fortes et laborieuses intelligences trouvent un jour l'occasion de se déployer, dans un emploi digne d'elles, elles s'en emparent comme par droit de conquête ; elles ne tardent pas à grandir dans l'estime publique ; la confiance qui s'établit en eux de la part des hommes publics est faite de nœuds d'autant plus forts qu'ils ont été plus lentement tissés ; au fur et à mesure qu'ils s'élèvent ils ne paraissent au dessous d'aucune place, et quand ils sont arrivés au premier rang, presque sans que le monde se soit aperçu de leur fortune, tant elle a été régulière, le monde ne songe pas à s'en étonner parce qu'après tout cette fortune lui semble légitime. La carrière de sir Hector Langevin, aux côtés du grand ministre qui résume toute la politique canadienne, nous a fait plus d'une fois songer à celle de ce chancelier, Michel le Tellier, dont Bossuet a fait l'oraison funèbre, qui fut l'auxiliaire habile et dévoué de la grande œuvre de Mazarin et le ministre de Louis XIV, et qui occupa 42 ans le pouvoir pour finir dans la plus haute charge de l'Etat. Ils se ressemblent l'un et l'autre en ce point qu'ils appartiennent à cette classe d'esprits, comme Napoléon Ier les aimait, qui sont avant tout les serviteurs nés de l'Etat, dont la fidélité au devoir ne connait pas de défaillance et que leur puissance de travail rend propres à toutes les tâches publiques.

Le lecteur n'attend pas de nous que nous retracions, en détail, une vie qui s'est écoulée devant lui. Député au parlement de l'Union depuis 1873, député à l'assemblée de Québec depuis la confédération jusqu'à la loi du double vote, et sauf une courte interruption, député au parlement fédéral depuis 1867 jusqu'à ce jour, M. Hector Langevin ne tarda pas à attirer l'attention de Cartier qui se connaissait en hommes et qui l'appela le 30 mars 1864 au poste d'avocat général Cartier fit de M Langevin son *alter ego*, l'associa à la conférence de Londres et se prépara en lui un successeur. En 1873, lors de la perte de ce grand homme d'Etat, M. Langevin était naturellement désigné auprès des conservateurs, pour le remplacer comme *leader* de l'élément Canadien-Français.

Une fois entré au ministère, Sir Hector Langevin y a été trouvé si naturellement à sa place qu'il ne l'a quitté que pendant la durée du ministère réformiste. Ministre des travaux publics depuis le 8 octobre 1869 jusqu'à la chute du premier cabinet conservateur, et depuis le 20 mai 1879 jusqu'ce jour, il a attaché son nom à la création de tous les grands édifices publics qui ont été érigés depuis la confédération.

Rappelons brièvement :

Le bureau de poste de Québec ;

L'entrepôt de marchandises de Québec ;

La salle d'exercice de la même ville ;

Le bureau de poste de Montréal ;

La salle d'exercice ;

Les bureaux de poste et de douane de Hamilton ;

Le Bureau de poste de Winnipeg ;

Le bureau de poste d'Ottawa ;

Et enfin ce splendide édifice départemental de la rue Wellington qui a reçu le nom de *Bloc Langevin*. et qui est la plus belle œuvre d'architecture accomplie au Canada, etc etc.

Les membres des deux Chambres et les habitants d'Ottawa ont voulu fêter dignement le 25eme anniversaire de l'entrée de Sir Hector Langevin dans la carrière ministérielle. D'un bout du Canada à l'autre tous les bons citoyens s'associeront sans distinction de parti à cet hommage rendu à un homme d'état qui honore le pays, et auquel il reste encore, grâce à Dieu, de grands services à rendre à ses concitoyens.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le vote sur le bill des Jésuites et l'opinion de la presse

(Suite et fin)

La *Gazette* dit à propos du vote :

" Ce résultat est certainement heureux pour la paix et le bien être du pays. Plusieurs auront une opinion contraire, et seront de bonne foi,—qualité que quelques uns d'eux refusent de reconnaître chez leurs adversaires — mais lorsque l'opinion publique sera calmée, on verra de mieux en mieux qu'une conduite différente aurait été la cause de maux qui auraient mis en danger l'existence de la confédération."

∴

Le *Globe* continue à dire qu'on ne lui enlevera pas de l'esprit que beaucoup de députés qui ont voté contre la motion O'Brien, auraient voté pour le désaveu du bill des Jésuites, si la motion avait été présentée autrement.

Il continue à rester muet sur les discours de MM. Laurier, Mills et de Sir Richard Carthwright, et sur l'attitude de MM. Blake et Mackenzie.

∴

Le *Star* dit que la discussion du bill des Jésuites aura pour résultat la consécration solennelle de l'autonomie des provinces. Il pense que tout ce bruit aurait pu être évité, si M. Mercier avait évité de mettre en avant le nom du pape dans le préambule du bill, et il n'hésite pas à considérer qu'en cette circonstance M. Mercier a obéi exclusivement à des préoccupations d'ambition personnelle.

∴

L'*Etendard* dit que le vote est "une victoire splendide de la justice et du bon droit sur le fanatisme." Il ajoute que : " C'est sur sir John Thompson surtout que revient le mérite principal de la victoire ; c'est à sa science de notre droit public et à sa connaissance du droit des gens, que l'on doit avant tout que le désaveu ait été rejeté."

Il félicite en même temps les chefs du parti réformiste qui, dit-il, " n'ont pas moins bien mérité de leur pays et des amis de la justice et du droit."

∴

L'*Electeur* dit que, dans la discussion du bill des Jésuites, "Sir John n'a pas voulu se compromettre," (*textuel*) et il ajoute avec aplomb :

" Quelle différence entre cette politique tortueuse du vieux chef tory et la politique franche, loyale et honnête des chefs libéraux !"

Tout de même son article est triste et morose Il sent au fond du cœur que l'affaire n'a pas tourné à l'avantage du parti libéral et qu'il n'y a pas de capital politique à faire là-dessus.

∴

La *Justice* est plus honnête et plus habile que l'*Electeur*. Elle dit :

" Le gouvernement a droit à nos félicitations. Il a abordé la question sans ambages, a proclamé solennellement les droits de l'Eglise catholique au Canada, l'excellence du corps des Jésuites, leur rôle humanitaire et brillant, le droit des provinces à une juridiction exclusive dans la sphère de leurs attributions, l'obligation, dans son propre intérêt, comme en justice, pour la majorité protestante, d'être tolérante envers la minorité catholique. Le parti ministériel, comme c'était naturel, a suivi ses chefs. Je lui donne crédit de l'avoir fait par conviction, et pas seulement pour le besoin de garder le pouvoir.

" L'opposition, guidée par son jeune chef si digne, si respecté, si éloquent, en présence des principes en jeu, a oublié ses intérêts comme adversaire du gouvernement, pour ne songer qu'aux intérêts généraux du pays, et elle s'est ralliée en masse autour de son chef, pour féliciter et appuyer le gouvernement, au risque d'ajouter à la force de ce dernier. C'est un acte d'abnégation qui l'honore infiniment et qui lui assure le respect du pays ; jamais parlement représentatif peut-être, jamais le parlement canadien sûrement n'a été témoin d'une scène aussi palpitante d'intérêt. C'était comme l'aurore d'un beau et grand jour."

∴

Le *Canadien* dit :

La majorité de 175 voix sur une chambre de 201—que le gouvernement fédéral a obtenue sur la question du désaveu du bill des Jésuites est un coup formidable porté à l'intolérance et au fanatisme religieux.

Et c'est Sir John A. Macdonald, ce grand homme d'Etat que les têtes chaudes de cette province vouent sans cesse aux gémonies, qui a infligé aux haines anti catholiques cette humiliante défaite.

∴

Le *Courrier du Canada* dit :

Le ministère a fait face à l'ennemi, il a fait face à l'agitation, il a fait face à la tempête de préjugés soulevée par une presse criminelle. Il ne s'est pas retranché derrière des échappatoires, et des arguties techniques, mais il s'est placé carrément sur le terrain des principes, sur le terrain de l'histoire et du droit, et il a remporté la plus éclatante victoire dont nos annales constitutionnelles aient conservé le souvenir.

Oui, le fanatisme est en déroute ! Que l'on dise ce que l'on voudra, que l'on soit partisan outré, ennemi de Sir John MacDonald jusqu'à la mort, on ne peut refuser au cabinet conservateur d'Ottawa la gloire d'avoir infligé aux passions sectaires, aux haines anti-catholiques, à l'école étroite et violente qui rugit dans les colonnes du *Mail* et du *Globe*, la plus sanglante défaite qu'elle ait subie depuis cinquante ans.

Voilà la gloire du cabinet conservateur ; voilà aussi sa vengeance ! Dans bien des quartiers on l'a dénoncé, attaqué, accusé de fanatisme, représenté comme l'instrument de l'orangisme. La réponse à toutes ces accusations vient d'être donnée, et elle sera entendue d'un bout à l'autre de la Puissance.

∴

Du *Journal de Trois-Rivières* :

Cette discussion provoque dans tout le pays le plus vif intérêt et a fait ressortir aux yeux de tous les catholiques la sage conduite du cabinet fédéral dans cette délicate question.

C'est une réponse écrasante à ceux qui depuis trois ans exploitent parmi nous ce prétendu fanatisme des chefs conservateurs anglais dont ils sont obligés de reconnaître, dans le moment, l'esprit de justice et de respect envers les catholiques de la province de Québec.

∴

Sous le titre le *triomphe de l'Empire* ce journal constate avec orgueil qu'il est le seul organe qui ait publié *in extenso* le compte-rendu de la discussion du bill des Jésuites. Il signale ce véritable tour de force qu'il a accompli en donnant vendredi matin, sans aucun retard dans sa publication, le texte complet du discours de Sir John A. Macdonald quoique le premier ministre n'eut pas encore achevé de le prononcer à une heure de la nuit.

L'*Empire* a raison de féliciter d'avoir égalé dans cette circonstance la rapidité des plus grands journaux de Londres et nous ne pouvons que lui offrir nos plus sincères compliments pour son succès.

∴

Le *Mail* dit que le recensement de l'Etat de Massachusetts pour 1885 constate la présence de 64,503 canadiens-français, et il donne ce chiffre comme un argument en faveur de l'union commerciale.

∴

La *Gazette* annonce bravement en dépêche la déconfiture de M. A. Coulissier à la bourse de Paris. Il s'agit tout simplement de la déconfiture d'un *coulissier*. Les coulissiers sont une corporation de courtiers en sous-ordre qui exercent, parallèlement aux agents de change, le métier de négocier à la bourse les valeurs publiques.

Cette bévue vaut celle d'un de nos confrères canadiens-français qui annonçait que sir Harry Snow-Fall avait arrêté un train de chemin de fer en Gallicie, en confondant ainsi une grosse tempête de neige avec un baronnet anglais.

CORSETS français à 90 cents chez
C. P. PELLETIER
557 rue Sussex

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR

Habillements de messieurs faits et réparés. Satisfaction garantie
A. DAOUST, tailleur,
No. 18 rue Nicholas, Ottawa.
an 9 la

Sir Hector Langevin

Adresse des citoyens de Trois-Rivières

Samedi dernier, après la démonstration faite par les citoyens d'Ottawa, M. P. N. Martel, échevin de Trois-Rivières, s'est rendu au domicile de Sir Hector Langevin et lui a présenté, au nom des citoyens de Trois-Rivières, une adresse de félicitations, accompagnée d'une magnifique corbeille de fleurs naturelles. Voici le texte de cette adresse :

A l'honorable Sir Hector Langevin, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint Michel et Saint George, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le-Grand, Ministre des Travaux Publics de la Puissance du Canada, etc., etc.

Monsieur,

Vos nombreux amis de la cité des Trois-Rivières sont heureux de vous présenter, à l'occasion du vingt cinquième anniversaire de votre entrée dans le ministère, leurs sincères félicitations et leurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Ils ont apprécié, à leur juste valeur, les services que vous avez rendus, comme homme d'Etat, à notre beau pays.

Vous avez été, Sir Hector, le digne continuateur de l'œuvre des Lafontaine, des Morin, des Taché et des Sir George Etienne Cartier, et comme eux vous n'avez cherché que la réalisation d'une seule pensée, celle de l'agrandissement et de la prospérité du Canada.

Les grands événements politiques auxquels vous avez été mêlés, et qui ont déterminé ce développement prodigieux de notre population et de notre influence comme peuple, formeront plus tard une des pages les plus brillantes de notre histoire.

Nous avons droit d'être fiers de la large part que vous y avez prise, et qui a jeté tant d'éclat sur le nom canadien.

Durant ces vingt-cinq ans, vous avez personnifié la race Canadienne-française dans ce grand mouvement social et votre nom y restera attaché d'une manière impérissable.

Nous nous en réjouissons à titre de Canadiens, et plus particulièrement parceque la cité trifluvienne a l'honneur de vous avoir comme son représentant.

Veuillez accepter, Sir Hector, comme souvenir de ce mémorable anniversaire, qui nous réunit en ce moment autour de vous, ce faible témoignage de nos sentiments.

Trois Rivières, 29 mars 1889.

Suivent grand nombre de signatures.

Sir Hector Langevin a répondu en ces termes :

Messieurs,

Je suis bien heureux de recevoir l'adresse que vous avez bien voulu me faire parvenir par votre délégué, M. P. N. Martel, à l'occassion du vingt-cinquième anniversaire de mon entrée dans le gouvernement Canadien. Cette démarche de votre part m'honore et fait voir que le cœur de mes amis des Trois-Rivières bat avec autant de force qu'il battait quand je me suis présenté à vos suffrages en 1878.

Je vous remercie de l'appréciation si bienveillante que vous faites de ma carrière politique. Je vous assure que ce que j'ai fait, comme homme public, je l'ai fait croyant que c'était le meilleur moyen de faire prospérer mon pays, de l'agrandir et de le faire respecter.

Maintenant que le Canada a pris, grâce à la confédération, une place importante dans le monde, il me semble que nous devons tous, quand il s'agit de le maintenir grand et ferme au dedans et à l'étranger, nous unir afin que l'on sache bien que les Canadiens, quelque soit leur origine, ont du moins un objet commun, c'est de tenir haut le drapeau de la confédération et de maintenir nos relations avec notre métropole, la Grande Bretagne.

Cela n'empêchera pas que nous puissions différer sur les moyens d'administration et, par conséquent, avoir deux partis politiques, qui sont nécessaires, sous le gouvernement représentatif. Mais cela veut dire que nos luttes comme partis doivent toujours être conduites de telle manière que les intérêts nationaux de notre pays ne soient pas perdus de vue ni mis en péril.

Je vois qu'au langage bienveillant et si patriotiques de votre adresse, vous avez joint des fleurs et des plus belles. Elles me sont d'autant plus agréables qu'elles me viennent de plus loin, cueillies sans doute par des mains délicates qui n'ont pas pu signer l'adresse, mais qui ont choisi les fleurs en se disant : "Elles parleront bien pour nous."

Je vous en remercie de tout mon cœur et ne manquez pas s'il vous plait de faire partager mes remerciements par celles qui ont aidé à faire cette charmante corbeille de fleurs.

Je demeure, messieurs,
Votre bien dévoué serviteur,
HECTOR L. LANGEVIN.

Ottawa, 30 mars, 1889.

Personnel

Nous avons eu le plaisir de serrer la main à M. Rémi Tremblay rédacteur-en-chef de la *Justice*. M. Tremblay est venu à Ottawa avec l'intention de placer le dernier volume de poésies qu'il a oublié, intitulé "Coups d'aile et coups de bec." Le *Canada* a déjà publié une appréciation de l'œuvre de M. Tremblay

Manufacturiers de Valises. Pour avoir une bonne valise allez à la Manufacture, 518 rue Sussex.

CHEAPSIDE

Veuillez, s'il vous plait, venir profiter de notre vente à bon marché de

Nouveaux Dolmans
Nouveaux Pardessus
Nouveaux Gilets
Nouveaux Jersey
Cette Semaine

GANTS DE KID

La plupart des marchands prennent un profit aussi élevé sur les gants de Kid que sur les autres marchandises.

NOTRE GRAND SUCCES dans cette branche vient de ce que nous faisons une étude spéciale des gants. Nous les achetons en grande quantité des fabricants eux-mêmes, et nous les payons comptant.

Nous les marquons à un très petit profit, et nous en vendons vingt paires contre les autres marchands une. Conséquemment nous sommes plus que satisfaits.

DUPUIS & NOLIN

FAITES FAIRE VOS PHOTOGRAPHIES
— EN —
COSTUMES :-: D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe
AU STUDIO DE
PITTAWAY & JARVIS
117 RUE SPARKS
Téléphone 361

REMEDE DE PINUS
Pour les Hémorroïdes

L'ONGUENT PINUS

Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRES PINUS—Pour hémorroïdes avec écoulement interne de sang. Remède et préventif sûrs.

Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure du Pin blanc du nord.

Mis en boites séparées.

EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS

—PREPARE PAR—
Pinus Medical Co.,
Ottawa, Ontario.

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances —ou— INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Chèques et Billets en cuivre et en acier.
Presses à Sceaux et Mémorials.
Outillage pour Reliures, Rouleaux, etc.
Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
—No. 175 RUE SPARKS—

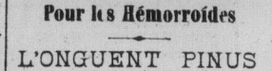

Avis aux Amateurs de Sport

Nous avons actuellement un assortiment complet d'armes à feu, appareils de pêche, articles de sport, etc. etc.

Envoyez votre adresse, nous vous enverrons notre catalogue illustré et nos listes de prix.

J. D. HUNTON & CIE
334 Rue Wellington 334

N. B.—Peintures de toutes couleurs, prêtes à poser.

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU : VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

Hotel - Riendeau
Tenu sur le plan Européen et Américain.
64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémices de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouvera constamment là cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix. JOSEPH REINDEAU, Propriétaire.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

BELCOURT & MacCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, Etc
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

Walker, McLean & Blanchet,
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W. H. Walker. D. L. McLean. C. A. Blanchet.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, Etc.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14½ rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
Vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. J. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

DENTISTERIE
ELEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL
Rien d'égal même à Ottawa
Le Dr B. S. Stackhouse, dentiste, diplomé du collège de Howard, Boston, licencié pour la Province de Québec, vient d'ouvrir d'élégants ateliers de dentiste sur la rue Principale, à Hull, en face du bureau de Poste, où il se tiendra continuellement.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fins Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS a toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTAS, PAIN DE VIENNE, à la Boulanger.e Union. D. LEE, Propriétaire.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc. Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Do's.
Facile à Manier

7 cordes et ¾ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Adresse FOLDING SAWING MACHINE CO., 666 to 672 S. Canal St., Chicago, Ill.